

Marseille, le 12 septembre 2024

Délinquance routière : Analyse et propositions de l'Association ECF

Refus d'obtempérer, rodéos urbains, usage du téléphone, excès de vitesse ou conduite en état d'ivresse : la délinquance routière, totalement protéiforme (mais essentiellement masculine), touche tous les publics et ne cesse de s'aggraver selon les sondages établis par les sociétés d'assurance.

Véritable référence sur les problématiques de sécurité Routière, l'Association ECF livre son analyse du phénomène et propose des mesures à mettre en place rapidement.

« Pas un jour sans qu'un fait de délinquance routière ne fasse la une des journaux. Ce phénomène s'aggrave de jour en jour, entraînant trop souvent des homicides sur des enfants, des représentants des forces de l'ordre et toutes personnes se trouvant sur la route, au mauvais endroit et au mauvais moment, note Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF. La délinquance Routière est un phénomène de société qui se caractérise par le fait de commettre des infractions très graves. Elle touche toutes les classes sociales et toutes les tranches d'âge, et nous concerne tous ».

Selon les sondages établis régulièrement par les sociétés d'assurance, la dangerosité sur la route s'aggrave un peu plus chaque année. Cela signifie que les facteurs explicatifs de cette délinquance routière sont nombreux, complexes et parfois cumulatifs.

Quelques faits de délinquance routière analysés par le Groupe ECF

- Les rodéos urbains :

Souvent organisés en pleine ville, les rodéos urbains concentrent un mélange de défoulement, de provocation vis-à-vis des institutions et des forces de l'ordre, d'ennui, d'exubérance, de recherche d'émotions et de sensations fortes, et surtout, de visibilité sur les réseaux sociaux. A leur apparition, voilà une cinquantaine d'années, une jeune fille, tuée dans un rodéo dramatique, avait donné son nom à la construction d'un circuit, le « circuit Carole », pour permettre aux jeunes de se défouler.

- Le refus d'obtempérer :

Il concerne les conducteurs qui n'ont pas intérêt à être contrôlés : absence de permis de conduire en état de validité, véhicule non assuré, véhicule volé, déplacement caractérisant un commerce illicite de produits stupéfiants, conduite en état d'ivresse...

On sait qu'il y a plus de 800 000 véhicules non assurés et que le développement des techniques de lecture de plaques d'immatriculation (LAPI) lors d'un passage au péage ou lors d'une infraction, ne saurait suffire pour endiguer le problème.

- **Les attitudes d'impatience :**

Refus de priorité, excès de vitesse, comportements nerveux en circulation, sont souvent le résultat d'un stress personnel ou professionnel qui ne met pas le conducteur en état de sérénité.

Le déplacement est rarement envisagé comme une démarche nécessitant d'être préparée à l'avance en termes de trajet, de cheminement, d'horaires de départ et de moment de repos.

De plus, Les confinements liés au COVID ont provoqué des frustrations, menant à des comportements excessifs et imprudents dès la levée des restrictions."

Le régime des contrôles et des sanctions existe, mais les principes d'amendes, de peine de prison, de retrait ou de suspension du permis de conduire ne sont pas incitatifs. Certains conducteurs ne craignent ni d'être contrôlés, ni d'être sanctionnés.

- **Les attitudes négligentes, volontaires ou non :**

Ces attitudes sont liées à l'idée que chacun se fait des valeurs de civisme, de citoyenneté et de sécurité. Ne pas tenir compte de la présence de l'autre sur la route, implique un manque de respect et un comportement dangereux à son égard.

ECF propose des mesures urgentes de prévention des comportements à risque

La première mesure consiste à envisager la construction d'infrastructures, en périphérie des agglomérations, afin que les jeunes puissent y satisfaire, dans une organisation sécurisée, leur désir de vitesse, d'émotions fortes, et de sensations. Cela consiste à démultiplier le principe du circuit Carole. Le bitume coûte moins cher que la vie.

L'autre mesure préconisée avec insistance par ECF, consiste à agir sur les comportements de tous les usagers de la route, quelque soit leur âge, qu'ils soient passagers ou conducteurs.

- Ainsi, ECF propose d'intervenir dans les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisirs, les clubs sportifs, pour porter auprès des jeunes la bonne parole face à la délinquance Routière. ECF vient d'engager une procédure de demande d'agrément auprès du Ministère de l'Education nationale pour faciliter la généralisation de ce type de prestations.
- ECF confirme que la délinquance routière fait déjà partie du programme d'apprentissage préparant au permis de conduire, mais insiste pour que chaque nouveau candidat reçu à l'examen du permis, bénéficie d'une formation post-permis dans les semaines ou les mois qui suivent cette obtention de permis, sur la base d'un financement alimenté par le produit des amendes des infractions routières.
- Les conducteurs qui prennent de l'âge peuvent également être sujets à des infractions graves. ECF souligne l'importance de rappeler certains messages de prévention pour

qu'ils continuent à adopter un comportement sûr sur la route. Pour cela, ECF s'engage activement auprès des seniors, notamment au travers de son partenariat avec Malakoff et diverses actions locales, dans les mairies, les collectivités territoriales...

- ECF confirme que les milieux professionnels sont complètement concernés par le phénomène de la délinquance routière. Il faut se rappeler que sur la route, un conducteur sur deux est un conducteur qui se déplace à titre professionnel, soit pour aller travailler, soit pour en revenir, soit pour accomplir une mission professionnelle (voir chiffres ci-après).
- ECF rappelle qu'une de ses valeurs essentielles est celle de la courtoisie des usagers de la Route, laquelle doit être le résultat d'une éducation précoce, de formations et de sensibilisations permanentes.

Quelques chiffres clés * :

- 80 % des conducteurs professionnels déclarent recevoir ou passer des appels téléphoniques, lire ou envoyer des sms au volant
- 7 personnes interrogées sur 10 déclarent rouler au-dessus des limitations de vitesse lors de trajets professionnels
- 80 % des conducteurs déclarent avoir déjà conduit en étant fatigués ou très fatigués. 33 % ont déjà somnolé au volant
- 15 % des conducteurs déclarent avoir déjà conduit en ayant consommé plus de 2 verres d'alcool

Si toutes les catégories sociales sont représentées dans les faits de délinquance routière, les hommes y tiennent une place prépondérante (d'où la récente campagne de la DSR « Conduisez comme une femme »)** :

- Les femmes sont aussi nombreuses à conduire que les hommes
- Les femmes parcourent autant de kilomètres que les hommes

Mais les hommes représentent :

- La cause de 84 % des accidents mortels
- 93 % des conducteurs alcoolisés, impliqués dans un accident mortel
- 88 % des jeunes conducteurs tués
- 70 % des points du permis de conduire retirés à la suite d'infractions
- 90 % des permis annulés en raison d'infractions

**Enquête réalisée avec l'IFOP auprès de plus de 1 000 conducteurs salariés concernés par les déplacements professionnels, pour connaître leurs comportements au volant et leur connaissance du risque lié à ces trajets.*

*** Données statistiques fournies par la DSR (Direction de la sécurité routière) et par l'Observatoire nationale de la sécurité routière.*

Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : 06 89 77 38 45.